



RAPPORT ANNUEL 2019



À PROPOS DE NOUS

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un organisme à but non-lucratif, non-partisan, de défense des citoyens, qui lutte pour moins d'impôts, moins de gaspillage et plus d'imputabilité au gouvernement. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990 lorsque *l'Association of Saskatchewan Taxpayers* et *la Resolution One Association of Alberta* ont joint leurs forces afin de créer une association nationale de défense des contribuables. Aujourd'hui, la FCC a plus de 235 000 supporters à travers le pays.

La FCC a un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans le Canada Atlantique (NB, PE, NS et NL). Les bureaux régionaux de la FCC font de la recherche et des activités en lien avec leur mission de défense des contribuables de leurs régions, en plus de leur rôle de représentants locaux d'initiatives pancanadiennes.

Les bureaux régionaux de la FCC font des centaines d'entrevues à chaque mois, tiennent des conférences de presse et émettent régulièrement des communiqués de presse, lettres d'opinion et autres publications au nom de tous les supporters de la FCC. La publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer* (en anglais seulement) est publié quatre fois par année. Les courriels *Info-action* sont envoyés au fur et à mesure que des enjeux font surface. Les bureaux de la FCC envoient aussi des commentaires semi-hebdomadaires à plus de 800 médias et personnalités publiques dans l'ensemble du pays.

Chaque contribuable canadien supportant la mission de la Fédération canadienne des contribuables peut, gratuitement, devenir l'un de nos sympathisants en s'inscrivant à notre liste d'envoi Info-action.

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme indépendant, sans affiliation institutionnelle ou partisane. Il est prohibé pour ses employés et membres du conseil d'administration d'être membres de partis politiques. En 2018-2019, la Fédération a amassé 5,1 millions de dollars grâce à 30 517 dons. Les dons effectués à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt.

Fédération  canadienne des
contribuables

L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES CONTRIBUABLES

Scott Hennig - Président et chef de la direction

Melanie Harvie - Vice-présidente exécutive

Shannon Morrison - Vice-présidente, Opérations

Todd MacKay - Vice-président, Communications, directeur des communications, Prairies

Rod Cunningham - Gestionnaire national des représentants

Aaron Wudrick - Directeur des communications, Fédéral

Kris Sims - Directrice des communications, Colombie-Britannique

Franco Terrazzano - Directeur des communications, Alberta

Christine Van Geyn - Directrice des communications, Ontario

Jasmine Pickel - Directrice par intérim des communications, Ontario (engagée en mai)

Renaud Brossard - Directeur des communications, Québec

Paige MacPherson - Directrice des communications, Canada Atlantique

Jeff Bowes - Directeur du marketing numérique

Kris Rondolo - Directrice exécutive de Génération sacrifiée

James Wood - Journaliste d'investigation (engagé en novembre)

Genevieve Sauer - Assistante administrative

Elizabeth Zemlak - Assistante administrative

Brenda Smith - Assistante administrative

Olivia Stasiuk - Assistante administrative

Rick Pepper - Directeur du programme de patrimoine



Adam Daifallah (à gauche) et Ken Azzopardi (à droite) reçoivent leur plaque de reconnaissance pour cinq ans de service, remise par le PDG Scott Hennig, pour avoir siégé au conseil d'administration de la FCC.



Le gestionnaire national des représentants Rod Cunningham (à gauche) et le directeur des ventes pour la Saskatchewan Richard Lueke (à droite) présentent à Harold Fenske une reconnaissance pour ses 25 années de service à la FCC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adam Daifallah

Ken Azzopardi

Peter Budreski (démissionné le 1er mai 2019)

Michelle Eaton

David Hunter (démissionné le 13 août 2019)

George Marshall (nommé le 26 octobre 2019)

Melissa Mathieson



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michelle Eaton

Une autre année incroyable s'est écoulée grâce, en grande partie, à nos généreux sympathisants partout au pays. À tous ceux qui reconnaissent le besoin d'avoir un organisme tel que la *Fédération canadienne des contribuables* - de donner une voix aux contribuables, de tenir le gouvernement responsable - notre gratitude va au-delà des mots sur cette page. Nous restons résolument dédiés à un Canada qui ne permettra pas à des politiciens de toute allégeance de gaspiller notre argent durement gagné. Ensemble, nous veillerons à ce que les générations futures ne soient pas aux prises avec une dette et des impôts exorbitants.

Partout au pays, presque tous les niveaux de gouvernement doivent mettre de l'ordre dans leurs finances. Il est temps de changer de voie, en faveur d'une prudence budgétaire à long terme qui allégera le fardeau de ceux et celles qui éprouvent des difficultés au quotidien.

La Fédération est appuyée par une équipe exceptionnelle d'un océan à l'autre; ils se battent sans relâche pour des prise de décisions budgétaires gouvernementales faisant preuve de transparence et de responsabilité. Lorsque l'économie de notre pays prospère, il en va de même pour ses habitants.

Et cela a été une année transformatrice pour la Fédération.

Depuis que le conseil a nommé Scott Hennig nouveau président et chef de la direction le 1er janvier 2019, il a fait preuve d'un dynamisme et d'un travail remarquables. Grâce à son leadership au cours de la dernière année, l'équipe a célébré plusieurs victoires au niveau des politiques publiques et notre nombre de supporters a considérablement augmenté. Je suis convaincue qu'il continuera de diriger l'équipe vers de nombreux autres succès au cours de son mandat.

Cette année, nous avons également accueilli George Marshall au sein du conseil d'administration. George est un ajout formidable qui nous donne une grande visibilité en Saskatchewan – le berceau de la Fédération.

Je tiens à remercier Peter Budreski et David Hunter pour leur service au conseil d'administration de la Fédération. Leurs conseils et leur sagesse nous manqueront. Et je voudrais particulièrement remercier Adam Daifallah pour son leadership, son soutien et ses conseils en tant que président du conseil d'administration au cours des cinq dernières années. Adam a démissionné de son poste en janvier 2020. Supporter de longue date, Adam fera toujours partie intégrante de la famille de la FCC.

J'ai eu l'honneur d'être nommée présidente du conseil d'administration de la Fédération. Cette organisation joue un rôle très important dans notre pays et je suis reconnaissante d'en faire partie.

Pour terminer, je voudrais féliciter et remercier les employés, les bénévoles, les membres du conseil d'administration de la Fédération et nos donateurs, sans qui nous ne pourrions remplir notre mission de mettre fin au gaspillage gouvernemental et à un fardeau fiscal injustifié dont tous subissent.

Michelle Eaton

Présidente du conseil d'administration
Fédération canadienne des contribuables

MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Scott Hennig

2019 a été une année de victoires, de croissance et de changement à la *Fédération canadienne des contribuables*.

À compter du 1er janvier 2019, j'ai officiellement pris la relève et est entré dans mes fonctions en tant que cinquième président et chef de la direction de l'organisation. Bien que j'aie certainement de grandes chaussures à remplir, je suis heureux d'annoncer que l'organisation est saine, en pleine croissance et continue de remplir le mandat que nos fondateurs ont défini il y a près de trois décennies.

Le personnel de la Fédération a grandi à la fin de 2019 avec l'embauche de James Wood, le premier journaliste d'enquête de la FCC. James a publié sa première histoire exclusive juste avant Noël et il a un tas de nouvelles exclusives à venir en 2020.

Le nombre de Canadiens qui soutiennent la Fédération continue de croître; nos nombres ont grossi plus rapidement en 2019 que nous ne l'avons fait depuis des décennies. Au début de l'année, nous comptions 141 000 Canadiens partisans de l'organisation alors qu'à la fin, nous en étions à 235 000, soit une croissance de 67% en un an seulement. Tout aussi impressionnant est que plus de 450 000 Canadiens ont signé une pétition mise de l'avant par la Fédération cette année.

Ces Canadiens qui ont agi et qui ont pris part aux campagnes de la FCC ont été la raison pour laquelle, cette année, nous avons pu gagner du terrain pour les contribuables dans de nombreuses sphères. Ce rapport annuel détaille certaines des victoires les plus importantes que nous avons remportées dans la dernière année.

En Alberta, le gouvernement nouvellement élu de Jason Kenney a rempli l'engagement signé envers la Fédération, promettant d'éliminer la taxe provinciale sur le carbone dans les 100 jours suivant son entrée en fonction (voir page 7). Le gouvernement Kenney a également annulé les hausses de la taxe sur les entreprises annoncées par le NPD et s'est engagé à long terme à ramener ces taxes à 8% (voir page 12). En Saskatchewan, nous avons réussi à faire en sorte que les tribunaux appliquent de nouveau la Loi sur la transparence financière des Premières Nations que le gouvernement Trudeau refuse d'appliquer (voir page 9). Au Manitoba, une bataille de cinq ans pour annuler la hausse de la taxe de vente a finalement été remportée (voir page 16). En Ontario, nous avons repoussé une proposition d'augmentation des frais de conduite (voir page 8) et nous avons réussi à pousser pour l'intervention de la Cour d'appel de l'Ontario en faveur du droit du gouvernement Ford de réduire la taille du conseil municipal de Toronto (voir page 14). Au Québec, les partisans de la FCC sont parvenus à obtenir un remboursement de 1,5 milliard de dollars du gouvernement Legault pour les trop-perçus d'Hydro-Québec (voir page 11). Et puis en Nouvelle-Écosse, nous avons repoussé avec succès une demande au fédéral de construire un nouvel aéroport destiné à un terrain de golf de luxe (voir page 18).

Sans aucun doute, nous ne gagnons pas tous les combats que nous entreprenons. Nous continuons d'être dépassés en nombre par les lobbyistes, les socialistes, les syndicats d'employés gouvernementaux et les politiciens qui dépensent beaucoup trop. Mais le nombre de Canadiens exaspérés monte en flèche, tout comme notre capacité à transformer cette insatisfaction en action.

Grâce au soutien de 235 000 Canadiens et plus de 25 000 donateurs, la Fédération continue d'être une organisation qu'il ne faut pas prendre à la légère, ni en 2020, ni au-delà.

Scott Hennig

Président et chef de la direction
Fédération canadienne des contribuables

NOUVEAUX VISAGES

Cette année, **Jasmine Pickel** a pris les rênes en tant que directrice de la Fédération en Ontario, remplaçant Christine Van Geyn suite à son départ pour un autre groupe travaillant dans le mouvement pro-marché.

Jasmine a grandi dans une petite ferme en Ontario et est devenue une entrepreneure qui a démarré et vendu deux entreprises tout en obtenant un MBA à l'Université de Toronto.

Les nouveaux administrateurs trouvent souvent un peu intimidant de se mesurer aux politiciens et aux dirigeants syndicaux. S'il en était le cas pour Jasmine, elle le cachait bien. L'automne dernier, un comité provincial a tenu des audiences au cours desquelles plus d'une douzaine de dirigeants syndicaux ont exigé plus de dépenses et Jasmine était la seule voix présente pour parler au nom des contribuables. Un politicien s'est lancé dans une tirade sur les avantages des dépenses publiques et a mis Jasmine au défi de répondre.

« En tout respect, j'ai très peu confiance en l'idée que le gouvernement soit en mesure de dépenser mon argent plus sagement que je ne le ferais moi-même », a déclaré Jasmine. « Le gouvernement vient de perdre 42 millions de dollars en vendant de la marijuana. Je suis peu confiante que le gouvernement puisse performer mieux que le secteur privé. »

Jasmine Pickel



L'autre nouveau visage de la FCC est notre journaliste d'enquête, **James Wood**.

Alors que les salles de rédaction à travers le Canada rétrécissent, le besoin de journalisme d'enquête augmente et la Fédération a embauché James pour combler le vide. Il a grandi à Ajax, en Ontario, et a travaillé dans des salles de rédaction partout au Canada, mais son expérience au Lloydminster Meridian Booster s'est avérée particulièrement importante.

Pendant son séjour au Booster, James avait écrit au sujet du combat acharné mené par l'activiste Charmaine Stick, qui exigeait responsabilité et transparence à la Nation des Cris d'Onion Lake. Lorsque la Fédération se cherchait un partenaire pour défendre la Loi sur la transparence financière des Premières Nations, c'est James qui nous a mis en contact avec Charmaine.

James et sa famille ont déménagé à Ottawa.

James Wood



PRIX DU PROTECTEUR DES CONTRIBUABLES

Cette année, la Fédération canadienne des contribuables a décerné son prix du protecteur des contribuables à deux personnalités: l'une ayant fait partie de presque tous les combats des contribuables des dernières décennies, et l'autre ayant fait preuve d'un courage extraordinaire dans une lutte d'une importance vitale.

Le premier récipiendaire du prix pour 2019 a été Troy Lanigan, qui a passé 26 ans à travailler pour la Fédération. Il a débuté en 1992 en tant qu'organisateur de conférences, mais a rapidement gravi les échelons pour être nommé directeur du bureau régional de la Colombie-Britannique. Là-bas, il a mené des combats sur plusieurs fronts, allant des lois bâillon électorales à la dérive fiscale. Il a ensuite été directeur national des communications et, finalement, président et chef de la direction.

Sous la direction de Troy, la FCC a vu son nombre de sympathisants augmenter, étendant sa portée jusqu'au Canada atlantique et au Québec, et a remporté d'importantes victoires politiques, mettant fin notamment au registre des armes d'épaule, équilibrant le budget et adoptant la Loi sur la transparence financière des Premières Nations.

Certaines de ses contributions les plus importantes sont plus difficiles à mesurer. Lorsqu'un membre du personnel de la FCC s'est vu confronté à des représailles féroces de la part d'un ministre des Finances qui n'avait pas apprécié ses critiques, le conseil de Troy était clair: « si les gars du ministre disent qu'il est en colère contre vous, dites-leur que les contribuables sont en colère contre le ministre. » Troy a bâti une culture d'engagement sans compromis, à la défense des contribuables.



De gauche à droite, le président de la FCC Scott Hennig, le gestionnaire national des représentants Rod Cunningham, la vice-présidente exécutive Melanie Harvie, la vice-présidente des opérations Shannon Morrison, le président du conseil d'administration de la FCC Adam Daifallah et le membre du conseil d'administration Ken Azzopardi, remettant à Troy Lanigan (au centre) le prix du protecteur des contribuables.

Le deuxième récipiendaire du prix pour 2019 a été Charmaine Stick, qui s'est courageusement battue pour la divulgation de documents et la reddition de comptes au sein de la Nation des Cris d'Onion Lake.

En 2014, Charmaine a entamé une grève de la faim de 13 jours, réclamant imputabilité et transparence à son conseil de bande.

Cette position courageuse a attiré l'attention de la Fédération lorsque le gouvernement Trudeau a cessé d'appliquer la Loi sur la transparence financière des Premières Nations. Cette loi oblige celles-ci à publier leurs états financiers, mais la Nation des Cris d'Onion Lake avait refusé de la respecter et peu après, à la fin de 2015, Ottawa a cessé de l'appliquer.

Charmaine s'est associée à la FCC pour poursuivre son chef et son conseil de bande en justice et les a à divulguer des documents qui montraient, entre autres, que le conseil avait perdu plus d'un million de dollars sur un investissement dans une entreprise technologique néo-zélandaise.

Charmaine a été seule pendant la majeure partie de sa grève de la faim, mais en 2019, elle s'est rendue à Ottawa avec une pétition de plus de 30 000 signatures de contribuables la soutenant. Elle a envoyé un message clair aux médias et à tous les Canadiens.

« Je crois que dans toutes les structures de gouvernement, il faut qu'il y ait imputabilité et transparence, sans quoi, malheureusement, les revendications ne reposent sur rien », a déclaré Charmaine.



Todd MacKay, vice-président des communications de la FCC (à gauche) et Scott Hennig (à droite), décernent à Charmaine Stick le prix du protecteur des contribuables en novembre.

21^E CÉRÉMONIE ANNUELLE DES PRIX TEDDY

Le 13 mars, notre directeur fédéral, Aaron Wudrick, et notre mascotte « Porky » ont animé la 21^e cérémonie annuelle des prix Teddy sur la Colline du Parlement. Cette année, nous avons présenté 17 exemples de gaspillage gouvernemental épouvantable.

Parmi les finalistes, on pouvait compter Services partagés Canada pour avoir fait rentrer leurs employés à la maison (deux fois) et pour avoir dépensé 18 000 \$ pour faire fumiger un de leurs bureaux par peur d'une araignée qui s'est avérée être inoffensive; Affaires mondiales Canada pour avoir déboursé 127 000 \$ en verrerie de cristal et 25 000 \$ pour 86 coussins; l'ancien président de l'Assemblée nationale du Québec, Jacques Chagnon, pour avoir commandé du homard hors menu pour servir dans la salle à manger de l'assemblée, des voyages coûteux et des réunions à 1 000 \$ avec de bons vins; et la municipalité rurale de Clayton, en Saskatchewan, pour avoir dépensé 340 000 \$ sur un pont qui s'est effondré le jour de son ouverture.

Le département des parcs de la ville de Vancouver a remporté le Teddy municipal pour avoir dépensé 7 000 \$ dans un programme invitant les résidents locaux à envoyer des courriels aux arbres et à payer des artistes pour répondre au nom de ceux-ci. Le projet *All the Trees*, qui s'est déroulé d'août à décembre 2018, a vu 25 arbres dans les régions de Jericho et de West Point Grey équipés de panneaux comprenant un numéro d'identification et une adresse courriel pour que des messages puissent leur être envoyés. La ville a alors fait répondre cinq artistes au nom des arbres « dans la semaine » suivant l'accusé de réception.

Le Teddy provincial a été décerné au greffier de l'Assemblée législative Craig James et au sergent d'armes Gary Lenz de la Colombie-Britannique pour abus présumé de l'argent des contribuables. Les excès comprenaient de fréquents voyages à l'étranger et des dépenses scandaleuses comme une scie à bois à 3 200 \$, 1 000 \$ pour une excursion d'observation de baleines qui a été expliquée comme un « exercice de sensibilisation aux tsunamis », et 1 300 \$ pour des billets pour un match de baseball des Mariners de Seattle, qui a été expliqué comme « une participation à une séance d'information sur les évacuations de masses ».

Le Premier ministre Justin Trudeau a, quant à lui, remporté le Teddy fédéral pour son voyage de huit jours en Inde en février 2018. Celui-ci a coûté pas moins de 1,6 million de dollars aux contribuables, bien que seulement une demi-journée de travail officiel avait été prévue. Durant ce séjour, les contribuables se sont aussi vu reléguer une facture de 17 000 \$ pour faire venir un chef célèbre de la région de Vancouver afin de préparer des mets indiens au Haut-commissariat du Canada. Le voyage a été un désastre tant au niveau diplomatique

qu'au niveau des relations publiques, et le Premier ministre lui-même le considère comme étant son plus grand regret de 2018.

Et puis le dernier, mais non le moindre, le prix pour l'Œuvre d'une vie a été décerné à l'ancienne gouverneure générale Adrienne Clarkson (pour la deuxième fois) pour avoir continué à profiter des contribuables plus de 14 ans après avoir terminé son mandat. Depuis son départ en 2005, Clarkson a facturé plus de 100 000 \$ par an aux contribuables, presque à chaque année, pour une somme totale s'élevant à plus de 1,1 million de dollars, en vertu d'une politique qui permet aux anciens gouverneurs généraux de continuer à soumettre des dépenses même après avoir quitté leurs fonctions. Aucun détail des dépenses réclamées n'est disponible au public.



Le directeur fédéral Aaron Wudrick avec « Porky the Waste Hater » et l'hôtesse Lindsay lors de la cérémonie des prix Teddy 2019 sur la Colline du Parlement.



YGreck, caricaturiste au Journal de Québec, a décidé de faire de nos prix Teddy le thème de l'une de ses caricatures.

FAIRE DES GAINS CONTRE LES TAXES SUR LE CARBONE

Cette année, l'Alberta a éliminé sa taxe provinciale sur le carbone et d'autres provinces se sont battues contre la taxe fédérale sur le carbone devant les tribunaux.

S'opposer à la taxe sur le carbone a été l'un des plus grands combats de la *Fédération canadienne des contribuables*. Nous sommes bien heureux des gains que nous avons faits en 2019.

En 2017, la FCC a convaincu Jason Kenney de signer un engagement lors de sa course à la présidence du Parti conservateur uni, déclarant que, s'il était élu Premier ministre, il éliminerait la taxe sur le carbone de l'Alberta dans les 100 jours suivant son entrée en fonction. Le 30 mai 2019, il a tenu sa promesse et a éliminé la taxe sur le carbone de l'Alberta avec le projet de loi 1.

Cette victoire pour les contribuables a nécessité plusieurs années de dur labeur. La Fédération a été le principal porte-parole contre les taxes sur le carbone au Canada. Nous avons organisé des événements contre la taxe sur le carbone à travers le pays, affiché sur des panneaux publicitaires, distribué des autocollants pour pare-chocs, débattu des défenseurs de la taxe, intervenu dans des cas judiciaires et accordé de nombreuses entrevues dans les médias sur les raisons pour lesquelles les taxes sur le carbone sont une mauvaise politique.

En 2019, la Fédération est intervenue dans trois contestations constitutionnelles distinctes sur la taxe sur le carbone en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta. Il est important



de mentionner que la FCC était la seule organisation non gouvernementale à intervenir dans chaque contestation contre la taxe sur le carbone, s'opposant à des dizaines d'intervenants en faveur de la taxe.

Le candidat à la présidence du Parti conservateur uni, Jason Kenney, en train de signer le « Taxpayer Protection Pledge » (engagement à la protection des contribuables) de la *Fédération canadienne des contribuables* en 2017, en vue d'éliminer la taxe sur le carbone de l'Alberta dans les 100 jours suivant sa prise de fonction

de mentionner que la FCC était la seule organisation non gouvernementale à intervenir dans chaque contestation contre la taxe sur le carbone, s'opposant à des dizaines d'intervenants en faveur de la taxe.

Les principaux points de discordance juridique sont à savoir si la « tarification du carbone » du gouvernement fédéral constitue une « taxe » et si le gouvernement fédéral ou provincial possède la juridiction appropriée pour l'imposer en vertu de la Constitution. De plus, la FCC a fait valoir qu'étant donné que les décisions concernant le niveau des taxes sur le carbone sont prises par le Cabinet, plutôt que par un vote du Parlement, il est possible qu'elles soient une forme de taxation sans représentation, et soient donc inconstitutionnelles.

En mai 2019, la Cour d'appel de la Saskatchewan a maintenu la taxe fédérale sur le carbone par suite d'une décision de 3 voix contre 2 et le mois suivant, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu le même verdict par une décision de 4 voix contre une. Les plaidoiries devant la Cour d'appel de l'Alberta ont été entendues fin décembre 2019 et une décision était attendue début 2020.

Les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Ontario ayant fait appel devant la Cour suprême du Canada, la Fédération a encore une fois obtenu le statut d'intervenant pour lutter au nom des contribuables canadiens. Dans l'attente d'une décision de la Cour d'appel de l'Alberta, qui pourrait être intégrée à l'appel combiné de la Saskatchewan et de l'Ontario, les arguments devant la Cour suprême devraient être entendus au printemps 2020.



Aaron Wudrick et Christine Van Geyn de la Fédération, ainsi que l'avocat de la FCC Bruce Hallsor, à la Cour d'appel de l'Ontario avant l'audience de la taxe sur le carbone.

INFÉRIORITÉ NUMÉRIQUE

Alors que les syndicats de fonctionnaires et d'autres groupes d'intérêts puissants passent leur temps à faire pression sur le gouvernement afin d'obtenir plus d'argent, les contribuables, eux, travaillent fort pour chaque dollar qu'ils gagnent. C'est le rôle de la *Fédération canadienne des contribuables* de porter la voix des contribuables et nous nous trouvons presque toujours en infériorité numérique.

Prenons, par exemple, le projet de loi 124 en Ontario, une loi visant à plafonner les augmentations de salaire des employés gouvernementaux. Dix-sept groupes ont fait des représentations auprès du gouvernement: 16 syndicats demandant plus d'argent, et la FCC demandant un contrôle des dépenses considérant les difficultés financières de la province.

À Toronto, 12 groupes se sont présentés en cour par rapport à la décision du Premier ministre Ford de réduire la taille du conseil municipal; 11 demandaient plus de politiciens et de gouvernement, et la Fédération était le seul groupe à se tenir aux côtés du gouvernement Ford. Ce dernier a, en fin de compte, gagné.

Les gouvernements de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse s'étaient adressés à la Cour suprême du Canada cette année pour repousser les augmentations de salaire déraisonnables des juges. Sur les cinq groupes non gouvernementaux qui ont plaidé devant les juges, quatre étaient en faveur de leur accorder un salaire plus élevé. La Fédération était le seul groupe opposé.

La FCC a été la seule organisation non gouvernementale à s'opposer constamment à la taxe sur le carbone proposée par Trudeau devant les tribunaux. Dans les batailles judiciaires en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta, les forces pro-taxa nous ont souvent dépassés 20 contre un.

Nous serons de nouveau devant la Cour suprême du Canada en 2020 pour lutter contre la taxe sur le carbone du gouvernement Trudeau. Sur la liste des 36 intervenants agréés, la Fédération sera à nouveau le seul groupe non gouvernemental à s'opposer à la taxe.

VICTOIRE POUR LES CONDUCTEURS ONTARIENS

En juin 2019, la Fédération canadienne des contribuables a entendu dire que les coûts de renouvellement des permis de conduire et des plaques d'immatriculation en Ontario allaient augmenter en date du 1^{er} juillet. Il était proposé d'augmenter ces frais de 2% chaque année au cours des cinq prochaines années.

Sous le gouvernement libéral de l'ancienne Première ministre Kathleen Wynne, ces frais ont grimpé en flèche, sans la moindre amélioration des services. Le premier ministre Doug Ford a annulé les hausses en 2018, mais elles se seraient poursuivies en 2019 si nous n'étions pas intervenus.

Notre Directrice par intérim pour l'Ontario, Jasmine Pickel, a travaillé fort, obtenant rapidement une couverture médiatique considérable afin de faire connaître le problème et de susciter l'indignation. Immédiatement après, elle a lancé une pétition à l'échelle provinciale, recueillant plus de 4 000 signatures en quelques jours.

Lorsqu'il est devenu clair pour le gouvernement que nous n'allions pas céder, nous avons reçu un appel de Caroline Mulroney, la nouvelle Ministre des Transports. Elle appelait pour nous informer qu'elle avait entendu nos sympathisants haut et fort, et qu'elle annulait les augmentations.



VICTOIRE!

TRANSPARENCE FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

Charmaine Stick a fait preuve d'un véritable courage lorsqu'elle s'est associée à la Fédération canadienne des contribuables pour aller en cour et forcer les dirigeants de la Nation des Cris d'Onion Lake à suivre la Loi sur la transparence financière des Premières Nations et à ouvrir leurs livres de comptes.

Charmaine fait encore et toujours preuve d'un vrai courage.

En 2018, elle a remporté sa cause et le conseil a été contraint de publier des états financiers pour 2015 et 2016. Ils ont montré que la bande avait perdu plus d'un million de dollars en investissant dans une entreprise technologique néo-zélandaise. Ce fut une victoire importante pour la transparence dans les communautés des Premières Nations du Canada.

L'automne qui a suivi, Charmaine est retournée au bureau administratif de la bande pour consulter les livres de comptes de l'année suivante, mais les responsables de la bande lui ont refusé l'accès et lui ont dit d'appeler son avocat. Elle l'a fait.

En 2019, Charmaine et la Fédération étaient de retour devant le tribunal pour demander à un juge de reconnaître les chefs de bande coupables d'outrage au tribunal pour avoir refusé de suivre l'ordonnance de celui-ci, obligeant ces derniers à divulguer leurs états financiers. Nous avons encore gagné et le tribunal a ordonné au groupe d'ouvrir ses livres de comptes.

Maintenant, le groupe fait appel de la décision pour outrage et une audience aura probablement lieu au début de 2020.

Entre-temps, Charmaine s'est rendue à Ottawa l'été dernier pour présenter une pétition de plus de 30 000 signataires demandant au premier ministre de faire respecter la Loi sur la transparence financière des Premières Nations pour s'assurer que chaque bande soit tenue de présenter ses états financiers.

« Aujourd'hui, 30 000 de mes amis et moi-même sommes venus poser une question au Premier ministre: pourquoi ne défendez-vous pas les membres de la bande quand ils souhaitent tenir leur conseil imputable? », a demandé Charmaine. « Le premier ministre aime parler des moyens jovioux de rapprocher les Canadiens, il devrait donc se joindre à nous et soutenir l'ouverture et la transparence. »



Aaron Wudrick, directeur fédéral de la FCC, et Charmaine Stick sur la Colline du Parlement, en train de remettre une pétition de plus de 30 000 signatures au bureau du premier ministre Trudeau.

VICTOIRE!

LE PARLEMENTEUR RAPPELLE AUX POLITICIENS DE **TENIR LEURS PROMESSES**

Lorsqu'il faisait campagne en 2015, Justin Trudeau avait promis de réaliser trois déficits « modestes » qui auraient ajouté 25 milliards de dollars à la dette avant de revenir à l'équilibre. À la place, il a réalisé quatre gros déficits qui ont ajouté une dette énorme de 83 milliards de dollars. Pire encore, il n'a toujours pas l'intention de redresser ses comptes, ce qui pourrait signifier des dizaines de milliards en dette additionnelle dans les années à venir.

À l'approche des élections de 2019, la *Fédération canadienne des contribuables* voulait s'assurer que les Canadiens n'oublient pas la promesse brisée de Trudeau. Nous avons donc décidé d'envoyer le Parlementeur, notre mascotte au long nez prônant l'honnêteté en politique, suivre Justin Trudeau et le ministre des Finances Bill Morneau à travers le pays.

Naturellement, les politiciens ne cherchent pas à être vus avec le Parlementeur et font généralement de leur mieux pour l'éviter en

se faufilant par les portes arrière ou en se sauvant des événements dans des véhicules en verre teinté. Malheureusement pour eux, le Parlementeur trouve un moyen de se frayer un chemin et être pris en photo avec eux lors de certains de leurs événements publics.

Que ce soit en pourchassant Bill Morneau au centre-ville d'Ottawa et en visitant son bureau de circonscription à Toronto, ou encore en se présentant aux événements de campagne de Justin Trudeau à Vancouver, Calgary et Montréal, le Parlementeur s'est fait remarquer en 2019.

Après les élections fédérales, le Parlementeur a également rendu visite à l'hôtel de ville de Toronto pour rappeler au maire John Tory de tenir sa promesse de ne pas augmenter les impôts fonciers au-delà de l'inflation.



Le Parlementeur accueille le Premier ministre Justin Trudeau à Montréal avant le Face-à-face TVA.

REDONNER LEUR ARGENT AUX QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES

Depuis plus d'une décennie, Hydro-Québec, le monopole d'État agissant dans le marché de l'électricité, sous-estimait son potentiel de profit sur le marché domestique, entraînant des hausses de prix plus élevées pour les consommateurs que ce que la loi lui permettait. Depuis 2005, Hydro-Québec avait accumulé plus de 1,5 milliard de dollars en trop-perçus.

Pendant des années, François Legault, alors à l'opposition, avait mené cette lutte à l'Assemblée nationale, demandant au gouvernement de Pauline Marois, puis au gouvernement de Philippe Couillard, de rendre cet argent aux Québécois. Son parti a recueilli 50 000 signatures à l'époque, les remettant à un ministre de l'énergie qui n'en avait rien à faire.

Lorsque Legault a été élu premier ministre à l'automne 2018, beaucoup espéraient qu'il rendrait l'argent. Mais cet « impôt caché » qu'il tournait autrefois en ridicule était devenu un « outil de revenu légitime » alors qu'il était en charge de choisir comment le dépenser.

On ne pouvait pas le laisser aller.

En février, nous avons lancé une pétition, similaire à celle que le parti de Legault avait diffusée quelques années auparavant, lui demandant de rembourser l'argent. Sa pétition initiale a pris quatre mois pour atteindre 50 000 signatures. Il nous a fallu moins d'un mois pour la dépasser et au moment où nous l'avons livré, plus de 75 000 Québécois et Québécoises s'étaient joints à nous pour exiger un remboursement.

En juin, le premier ministre a déposé un projet de loi qui rembourserait 500 millions de dollars en janvier 2020, puis gèlerait les tarifs pour rembourser 1 milliard de dollars sur cinq ans et réformerait la façon dont les tarifs sont calculés pour éviter les trop-perçus à l'avenir. Nous avons gagné.

Au cours de cette campagne, nos partisans ont signé notre pétition par dizaines de milliers, ont envoyé plus de 3 500 courriels et nous ont aidés à payer une annonce dans la circonscription du premier ministre. Grâce à leur soutien, nous avons pu maintenir le problème en vie dans les médias et avons pu faire pression sur le premier ministre jusqu'à ce qu'il craque.

Trop-perçus d'Hydro-Québec

Une pétition de 75 000 signataires déposée à Québec

PIERRE COUTURE
Le Journal de Québec

Une pétition de 75 000 signataires qui demandent au gouvernement de rembourser 100 % des trop-perçus d'Hydro-Québec a été déposée hier au bureau du premier ministre François Legault, à Québec.

« Il y a quelques mots, M. Legault prétendait que le remboursement des trop-perçus n'était pas une priorité pour les Québécois. Il avait tort », a fait savoir le directeur Québec de la Fédération canadienne des contribuables (FCC), Renaud Brossard. Ce dernier s'est rendu directement au bureau du PM pour lui remettre la pétition.

La FCC avait mis en ligne sa pétition en février dernier après que *Le Journal* eut révélé qu'Hydro-Québec continuait d'encasser les trop-perçus (182 millions \$ l'an dernier).

PLUS DE 1,7 MILLIARD \$

La FCC réclame que le gouvernement Legault amende la loi actuelle afin que les trop-perçus soient retournés intégralement dans les poches des clients d'Hydro-Québec.

Depuis 2017, le gouvernement du Québec oblige la société d'État à remettre au moins 50 % des trop-perçus par un mécanisme de traitement des écarts de rendement. Le restant des trop-perçus demeure dans les coffres du gouvernement.

Hydro-Québec a engrangé des trop-perçus de plus de 1,7 milliard \$ depuis 2005, dont 1,655 milliard \$ entre 2005 et 2017, selon un rapport du vérificateur général du Québec.

L'an dernier, Hydro-Québec a été contrainte de remettre à ses abonnés 43,4 millions \$ sous forme de rabais, inclus dans sa dernière demande tarifaire devant la Régie de l'énergie.

Cette année, Hydro-Québec prévoit remettre 120 millions \$ à ses clients lors de sa prochaine demande tarifaire, qui sera déposée au cours de l'été.

LA PROMESSE

Le gouvernement Legault s'est engagé, le 19 mars dernier, à rembourser dorénavant les trop-perçus. Or, depuis cette décision, le ministre de l'Énergie, Jonathan Julien, n'a toujours pas dévoilé le mécanisme qui permettra à Hydro-Québec de remettre les trop-perçus à ses clients. Plusieurs scénarios sont à l'étude, assure-t-on.

VICTOIRE!



De gauche à droite, Sylvain Gaudreault, député du Parti québécois, Renaud Brossard, directeur pour le Québec de la FCC et Gaetan Barrette, député du Parti libéral.

L'IMPÔT SUR LES ENTREPRISES À 8% EN ALBERTA: **UNE DÉCENNIE DE TRAVAIL**

Réduire les impôts de ceux qui créent l'emploi est une bien meilleure façon de stimuler le marché du travail en Alberta que saupoudrer des milliards de dollars en subvention aux entreprises. La *Fédération canadienne des contribuables* a poussé les gouvernements successifs de l'Alberta à réduire les impôts des entreprises à 8% depuis que l'ancien premier ministre Ralph Klein avait promis de le faire dans son budget de 2001. Près de deux décennies plus tard, l'actuel premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, tiendra enfin la promesse de Klein.

La réduction de l'impôt sur les entreprises est une bonne politique. Au début des années 2000, l'Alberta a commencé à réduire son taux d'imposition des entreprises, passant de 15,5% à 10%; la croissance économique et celle de l'emploi a grimpé en flèche. Même avec la baisse d'impôt, les recettes publiques provenant de l'impôt sur les entreprises ont plus que doublé entre 2001 et 2014.

Lorsque les néo-démocrates ont augmenté l'impôt sur les entreprises de 10% à 12% en 2015, les revenus de la taxe sont passés de 5,8 milliards de dollars à 4,9 milliards de dollars.

Après les élections du printemps de 2019, Kenney a rapidement réduit le taux de l'impôt sur les entreprises à 11%. Et le 1er janvier 2020, il l'a encore réduit à 10%.

Pour reconnaître l'activisme sans relâche de la FCC en faveur d'une baisse de l'impôt sur les entreprises, le gouvernement nous a invités à prendre la parole lors de sa conférence de presse sur la réduction des impôts. Des citations de représentants de la Fédération ont été reprises dans le communiqué de presse du gouvernement en janvier 2020.

Kenney dit qu'il réduira encore l'impôt sur les entreprises à 8% en 2022, ce qui respecterait enfin la promesse que Klein avait faite aux contribuables il y a dix ans.



Todd MacKay, vice-président des communications de la FCC, prend la parole lors de la conférence de presse du gouvernement de l'Alberta sur la réduction de l'impôt sur les entreprises le 28 mai 2019.

VICTOIRE!

MONOPOLE DE LA ICBC

Les conducteurs de la Colombie-Britannique paient les taux d'assurance automobile les plus élevés de tout le Canada. Ils sont obligés de faire affaire avec le monopole du gouvernement, ICBC, sans possibilité de magasiner et ainsi d'économiser de l'argent.

Pour couronner le tout, les contribuables de la Colombie-Britannique sont aujourd'hui aux prises avec les problèmes financiers de l'ICBC, cette compagnie d'assurance essuyant des pertes de plus d'un milliard de dollars en 2019.

Le procureur général de la Colombie-Britannique et ministre responsable de la ICBC, David Eby, a même qualifié l'ICBC de « feu de poubelle ».

La *Fédération canadienne des contribuables* a fait campagne pour ouvrir le monopole de la ICBC à la concurrence. Pour faire mousser ce message en 2019, la FCC a fait voler un ballon de 30 pieds, le « Baron von FenderBender ».

Plus haut que King Kong, le Baron porte un costume bleu poudre à l'image de la ICBC et un chapeau haut de forme portant le nom de la compagnie d'assurance. Il fume un cigare qu'il s'est allumé avec l'argent des conducteurs. La FCC a gonflé le Baron sur la pelouse de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique à Victoria pour attirer l'attention des politiciens.

Le gigantesque ballon a été diffusé sur les chaînes de nouvelles Global, CTV, Chek, CBC et City TV. Le Baron s'est également déplacé



La directrice pour la Colombie-Britannique de la FCC, Kris Sims, avec le « Baron von FenderBender » sur la pelouse de la législature en mai.

à travers la province. Il a été gonflé à Prince George et sur l'île de Vancouver dans la vallée de Comox, faisant sensation dans les médias partout où il est allé.

Depuis que le gouvernement a qualifié l'ICBC de « feu de poubelle », le terme a collé à la peau du monopole en difficulté. Cependant, les journalistes n'avaient pas de séquence vidéo d'un véritable feu de poubelle à l'image de la ICBC.

La FCC a changé cela. Nous avons trouvé une vieille benne à ordures, l'avons peinte en bleu, l'avons installée dans un « pit de gravier » et y avons mis un énorme logo de l'ICBC. Ensuite, nous y avons allumé un feu et avons pris beaucoup de vidéos et de photos.

Nous avons affiché la version longue de la séquence vidéo en haute définition sur notre chaîne YouTube et l'avons envoyée aux médias de la province pour que leurs salles de nouvelles puissent l'utiliser.



La FCC a créé le slogan « ICBC dumpster fire » pour l'usage des médias de la Colombie-Britannique lorsqu'ils parlent du monopole gouvernemental de l'assurance automobile.

Ça a marché. La photo et les séquences vidéo du feu de poubelle de la ICBC sont maintenant utilisées par tous les principaux médias de la Colombie-Britannique, et de nombreux sites d'actualités l'utilisent aujourd'hui comme image sur leurs articles parlant de la ICBC.

Nous avons bon espoir que les choses changent: les libéraux ont adopté une résolution lors de leur dernier congrès politique demandant la fin du monopole de la ICBC et le chef du parti Andrew Wilkinson a parlé d'ouvrir le marché à la concurrence.

JOURNÉE ANNUELLE DE L'HONNÊTÉTÉ FISCALE À LA POMPE

Grogner sur les prix de l'essence est un passe-temps typiquement canadien. Il atteint son apogée lorsque le temps se réchauffe enfin autour du long week-end de la Fête des Patriotes. C'est à ce moment que la *Fédération canadienne des contribuables* tient sa journée annuelle de l'honnêteté fiscale à la pompe à Ottawa, à Regina, à Vancouver, à Edmonton, à Toronto, à Québec et à Fredericton.

Les taxes sur le carbone ont été mises à l'avant-plan cette année. Certaines provinces ont imposé leurs propres taxes sur le carbone. Dans le cas des provinces réfractaires, le premier ministre Justin Trudeau a imposé une taxe sur le carbone de 4,4 sous par litre d'essence au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan.

Nous avons fait un constat important cependant: la taxe sur le carbone n'est pas la même dans toutes les provinces. La taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique est de 8,9 sous par litre. La Nouvelle-Écosse, quant à elle, se vantait que sa taxe sur le carbone plafonnerait à environ un sou par litre et qu'elle n'augmenterait pas. L'Île-du-Prince-Édouard a imposé une taxe sur le carbone de 4,4 cents le litre, mais a réduit ses taxes provinciales sur l'essence de sorte qu'elle ne représente qu'une augmentation d'un sou par litre.

Les provinces luttant contre la taxe fédérale sur le carbone en ont immédiatement pris note et cette injustice inhérente est devenu un thème important dans les débats juridiques et politiques.



Le directeur du bureau régional du Québec de la FCC, Renaud Brossard, dénonce le prix plancher de l'essence lors d'une conférence de presse à Québec.

VICTOIRE EN COUR D'APPEL SUR LA TAILLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORONTO

Lorsque le gouvernement Ford a présenté un projet de loi visant à réduire la taille de l'énorme conseil municipal de Toronto, la *Fédération canadienne des contribuables* est allée en cour afin de défendre cette décision qui permettrait aux contribuables d'économiser 25 millions de dollars par an.

Les arguments étaient simples : La ville de Toronto avait demandé au tribunal d'empêcher le gouvernement provincial de réduire le nombre de conseillers. Pourtant, la loi est claire comme de l'eau de roche: les gouvernements provinciaux ont les pleins pouvoirs sur la création et la structure des administrations municipales.

Bien que la Cour supérieure ait initialement tranché en faveur de la ville, une requête d'urgence a immédiatement été présentée en Cour d'appel par le gouvernement Ford, faisant valoir que le juge de la Cour supérieure avait commis de graves erreurs de droit. La Cour d'appel a accepté, accordant une suspension permettant à l'élection de 2018 de nommer un plus petit conseil municipal.

L'appel a été entendu en juin 2019 et les avocats de la FCC étaient là pour intervenir à nouveau. Cette fois, nous l'avons emporté avec une majorité de 3 voix contre 2.

La ville de Toronto a demandé à la Cour suprême du Canada la permission de contester cette décision. Le Cour suprême n'a pas encore signifié si l'appel irait de l'avant.

VICTOIRE!

FAIRE CONNAÎTRE LE COÛT DU BLOCAGE DES PIPELINES À TRAVERS LE PAYS

La Fédération canadienne des contribuables a transmis un message important à travers le Canada en 2019: lorsque les gouvernements bloquent les pipelines, les travailleurs du secteur de l'énergie sont lourdement affectés, tout comme le sont le reste des contribuables. Tous les Canadiens tirent des bénéfices de la construction de pipelines, permettant d'amasser plus de fonds pour la santé et l'éducation, tout en réduisant les impôts des particuliers.

Nous avons calculé combien les contribuables perdent en raison du manque de pipelines - plus de 6 milliards de dollars depuis 2013 - et avons diffusé notre message dans toutes les provinces grâce à un grand écran, des barils gonflables et un compteur augmentant en temps réel. Nous sommes allés diffuser notre message devant une école primaire du centre-ville de Toronto, un hôpital au Québec et une université au Nouveau-Brunswick, toutes des infrastructures sociales bénéficiant du financement associé au développement de nos ressources.

Nous avons également lancé TaxpayersForPipelines.com, un site web où les Canadiens peuvent signer notre pétition et voir monter en temps réel les revenus gouvernementaux perdus en raison d'un manque de pipelines.

Bien que la plupart des gens aient accueilli favorablement le message, nous avons dû nous battre contre l'opposition dans l'Est du Canada et sur la côte Ouest. Nous avons lancé la tournée sur la Colline du Parlement à Ottawa le même jour qu'un groupe d'étudiants manifestaient contre les changements climatiques.

Nous sommes fiers de porter ce message important dans certaines zones hostiles, mais nous sommes heureux de tout le soutien que nous avons reçu. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Blaine Higgs, les ministres de l'Énergie de l'Ontario et de la Saskatchewan, le ministre des Finances du Manitoba, un député et membre l'assemblée législative de l'Alberta ainsi que des conseillers municipaux de Lloydminster et de Red Deer sont venus nous rejoindre afin de s'exprimer en faveur des pipelines lors de nos événements.

Après avoir passé près d'un mois sur la route, visitant chaque province, s'arrêtant dans 20 villes différentes à travers le pays, nous avons rencontré des Canadiens et Canadiennes d'un peu partout, avons débattu avec des opposants, et avons été heureux de diffuser les faits auprès de Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre.



Renaud Brossard et Franco Terrazano de la FCC étaient à Montréal-Est pour parler des coûts fiscaux liés au manque de pipelines.

LE MANITOBA RÉDUIT SA TAXE DE VENTE PROVINCIALE

Pendant la campagne électorale de 2011, le Nouveau parti démocratique du Manitoba avait promis de ne pas augmenter la taxe de vente provinciale. Malheureusement, en 2013, le premier ministre de l'époque, Greg Selinger, a rompu cette promesse et a augmenté la taxe de vente de 7% à 8%. Cette hausse coûterait aux contribuables près 300 millions de dollars par an. Et elle coûterait cher à Selinger aussi.

Colin Craig, l'ancien directeur des Prairies pour la *Fédération canadienne des contribuables*, a mené d'énormes manifestations et recueilli des milliers de signatures dénonçant la promesse Brisée du premier ministre.

Le NPD espérait que les électeurs oublieraient la hausse de la taxe avant les élections de 2016. La FCC avait d'autres plans. Le Parlementaire, notre mascotte au long nez prônant l'honnêteté en politique, a rencontré Selinger à l'Assemblée législative du Manitoba et l'a accompagné à la résidence du lieutenant-gouverneur pour donner le coup d'envoi des élections. Le message était clair: la hausse de la taxe de vente était une promesse non tenue et il fallait qu'elle soit renversée.

Les progressistes-conservateurs ont remporté cette élection et la réduction de la taxe de vente était un élément central de leur campagne. La FCC a maintenu la pression en appelant constamment le nouveau gouvernement à tenir sa promesse. Dans le budget 2019, le premier ministre Brian Pallister a tenu son engagement et a réduit la taxe.

Cette réduction de la taxe de vente permettra à chaque famille du Manitoba d'économiser en moyenne près de 500 \$ par année.



Colin Craig, directeur de l'époque du bureau régional de la FCC des Prairies, s'adressant à un rassemblement contre la hausse de la taxe de vente à Winnipeg en 2013.



The Winnipeg Sun ■ 25TH JUNE 2019

NEWS 5

PST cut a win for taxpayers

Pallister lives up to campaign promise

Sometimes it's hard for taxpayers to imagine anything will change, but Premier Brian Pallister's PST cut proves the people have a powerful voice.

Before diving into the details, let's remember how far we've come. Former premier Greg Selinger promised not to raise the PST, but broke that promise. Manitobans were incensed. Legislative committee meetings that are typically sleep-inducing were suddenly flooded with angry taxpayers.

Voters registered their anger at the ballot box when they booted Selinger and backed Pallister's promise to cut the PST. But, since becoming premier, Pallister's top priority has been to get the province's runaway deficit under control.

Throughout all of this, Manitoba taxpayers paid about \$300 million every year



because of the PST hike. Until now.

In this year's budget, Finance Minister Scott Fielding is cutting the PST from 8% to 7%, effective July 1.

That one-point change is huge. The government projects the move will save Manitobans \$325 million every year. More concretely, the government estimates the average Manitoba family will save \$500 per year.

That's money Manitobans families can put into home renovations or retirement savings. It's money entrepreneurs can use to reinvest in their businesses and hire more workers. It's tax relief that will make Man-

itoba more competitive.

At the same time, the deficit is shrinking. Last year, the government projected an operational deficit of \$521 million. This year, even with the PST cut, the government is projecting an operational deficit of \$360 million. Reducing the deficit is an important accomplishment that means the Manitoba government is leaving a smaller bill for future generations.

However, the shrinking deficit in the operational budget is not the whole story. Balancing the operational budget just means the government has enough money to keep the lights on — to cover its annual expenses and debt payments.

The government projects the province's debt will rise from \$25.2 billion

to \$26.1 billion. The operational deficit is part of that. But borrowing for infrastructure makes up most of that money. And, while governments like to differentiate between types of borrowing, it all increases the debt.

It doesn't matter if you use your credit card to buy groceries or a new snowblower — you still have to pay the bill and the interest.

That increasing debt leads to increasing interest costs. This year the province will pay \$1.1 billion to cover interest charges on the debt. To put that number into perspective, the Winnipeg School Division's entire annual budget is about \$416 million. That means Manitobans are sending two and a half times more money to bond fund managers on Bay Street and Wall Street

than they send to the Winnipeg School division.

Lowering taxes and shrinking deficits leave governments open to accusations of cuts. It's true that things are tight. However, it's also true that the Manitoba government's overall spending is going up — not down — this year. We also know that money simply can't solve every problem.

Manitoba has the second highest per-person health spending among the provinces, at \$7,354 — higher than Saskatchewan at \$6,584, according to the Canadian Institute of Health Information.

Manitoba has the second highest per-student education spending at \$14,499 — higher than Ontario at

\$13,276 and much higher than British Columbia at \$11,216, according to the Fraser Institute's analysis of Statistics Canada data.

Manitoba needs to continue finding more efficient ways to deliver services.

The numbers matter, but remember what this means to Manitoba taxpayers beyond the dollars and cents.

When taxpayers lined up at those committee microphones to denounce the PST hike, they wondered whether what they said mattered. Every time they got hit with that higher PST in the following years, doubts fed cynicism about broken political promises.

This year, when Premier Pallister honours his commitment to cut the PST, he'll do more than save Manitobans money. He'll prove the people can drive real change.

MacKay is Prairie director of the Canadian Taxpayers Federation

FÊTE DU TRAVAIL : UN RAPPEL À LA RÉALITÉ

Chaque année avant la longue fin de semaine de la fête du Travail, nous comparons les avantages sociaux des employés du gouvernement à ceux du reste des travailleurs. Alors que les syndicats gouvernementaux célèbrent les généreux avantages qu'ils ont obtenu pour leurs membres, nous rappelons aux contribuables que ce sont eux qui paient la facture. C'est particulièrement important car de tels avantages sociaux coûteux sont presque jamais vu dans le secteur privé.

Cette année, nous nous sommes concentrés sur les congés de maladie. L'écart était clair, net et précis: pour une raison ou une autre, les fonctionnaires prennent beaucoup plus de jours de congé de maladie que le reste des contribuables. Notre analyse basée sur les données de Statistique Canada a montré que les employés du gouvernement prenaient 77% de congés de maladie de plus que les travailleurs du secteur privé. Les employés du gouvernement prenaient en moyenne 12,2 journées de congés maladie par an, contre seulement 6,9 jours pour les travailleurs du secteur privé.

L'écart entre le secteur public et le secteur privé était le plus important en Alberta, où les employés provinciaux ont pris en moyenne 14,4 jours de congé, comparativement à seulement 5,7 dans le secteur privé, une différence de 153%.



Franco Terrazzano, directeur du bureau régional de la FCC en Alberta, et Lucus Riccioni, stagiaire, tiennent une conférence de presse pour un retour à la réalité pour le jour de la Fête du travail à l'Assemblée législative de l'Alberta.

CALGARY DIT AU REVOIR AUX PRIMES DE DÉPART

Lorsque les employés de la ville de Calgary prennent leur retraite, ils reçoivent des primes équivalentes à leurs vacances annuelles - en plus de tout paiement pour les jours de vacances inutilisés. Le paiement moyen était de plus de 10 000 \$, coûtant aux contribuables près de 8 millions de dollars chaque année.

Bien que ces primes soient en place depuis 55 ans, presque tous les conseillers municipaux ont affirmé qu'ils n'en avaient jamais entendu parler avant que la *Fédération canadienne des contribuables* ne les rende publiques.

Après avoir découvert ces primes de départ, la Fédération s'est mise au travail en faisant pression sur les conseillers municipaux jusqu'à ce qu'ils les éliminent. Après 18 mois de pression de la part de la FCC par le biais d'entrevues dans les médias, d'articles de journaux, de courriels de supporters et de forums publics, les conseillers ont finalement voté pour mettre fin aux bonus à la fin de 2019.

Ces bonus auraient dû être supprimés il y a des décennies, mais la fin de cet avantage permettra aux contribuables d'économiser des millions de dollars dans les années à venir.



EMPÊCHER LE FINANCEMENT FÉDÉRAL POUR CONSTRUIRE UN **AÉROPORT POUR UN TERRAIN DE GOLF**

Les partisans de la Fédération canadienne des contribuables ont montré ce qu'une mobilisation citoyenne pouvait réussir l'été dernier lorsqu'ils ont aidé à contrecarrer les demandes de subvention exorbitantes de riches propriétaires d'entreprises sur l'Île du Cap Breton.

Les propriétaires du luxueux terrain de golf et complexe de villégiature de Cabot Links, près de la petite ville d'Inverness, en Nouvelle-Écosse, exigeaient au moins 18 millions de dollars des contribuables de la Nouvelle-Écosse et du Canada. Ils voulaient de l'argent pour construire un aéroport près de leur terrain de golf, même s'il y a déjà deux aéroports à moins de deux heures de route. L'un des dirigeants de ces aéroports a déclaré qu'un concurrent soutenu par le gouvernement les ruinerait, tuant de nombreux emplois dans la communauté voisine.

Les propriétaires du terrain de golf demandaient de l'argent provenant des taxes et impôts provinciaux et fédéraux. La portion fédérale proviendrait d'un fonds censé être consacré à « l'amélioration de la sécurité alimentaire, des installations de santé et d'éducation pour les réserves des Premières Nations, la connectivité d'un réseau à large bande et l'énergie fiable dans les collectivités éloignées et le Nord canadien ».

Les propriétaires du terrain de golf ont formé une organisation bien financée qui a lancé un site Web élégant, des vidéos professionnelles et un compte Twitter dans l'espoir de convaincre les citoyens que la construction de cet aéroport était dans leur intérêt, et non ceux des propriétaires.

Le gouvernement étudiait sérieusement la demande. Nous avons donc lancé une pétition qui a rapidement rassemblé plus de 15 000 signatures. La directrice du bureau régional de la FCC du Canada Atlantique, Paige MacPherson, a rencontré des contribuables locaux, des propriétaires d'entreprises, des groupes environnementaux, des organisations touristiques et des politiciens. Nous avons enregistré des vidéos sur place et les avons partagées sur les réseaux sociaux, rassemblant des dizaines de milliers de partages et de vues. Nous avons répondu aux demandes des médias et avons passé le mot.

La Fédération a mobilisé ses signataires pour qu'ils appellent le bureau de la ministre du Développement économique rural, Bernadette Jordan. Un tel nombre de sympathisants de la FCC ont appelé qu'en fin de compte, son personnel a cessé de répondre aux téléphones et la messagerie vocale du bureau s'est remplie.

Le lendemain, la ministre a annoncé qu'elle rejeterait la demande de financement.



Tweet de Brenda Chisholm-Beaton, mairesse de Port Hawkesbury, N.-É., remerciant la FCC d'avoir mobilisé l'opposition pour que le financement soit rejeté.

VICTOIRE!

LA PREMIÈRE COMPARUTION DE LA FCC DEVANT LA COUR SUPRÊME DU CANADA

En décembre 2019, pour la première de son histoire, *la Fédération canadienne des contribuables* a comparu devant la Cour suprême du Canada.

Nous étions représentés par Adam Goldenberg de la firme McCarthy Tétrault, dans un différend entre des juges de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse et leurs gouvernements provinciaux respectifs, au sujet du refus de chaque gouvernement d'accorder aux juges une augmentation de salaire recommandée par un comité indépendant.

La FCC est intervenue pour défendre le droit des gouvernements de contrôler les dépenses publiques, faisant valoir que lorsqu'un gouvernement impose une politique générale de restriction budgétaire, les juges ne devraient pas faire exception et que leur permettre d'être exemptés serait antidémocratique et saperait la confiance du public envers les juges.

Une décision dans cette affaire est attendue début 2020.



Aaron Wudrick (au centre) de la FCC avec les avocats Adam Goldenberg et Stephanie Willsey à la Cour suprême du Canada.

PROGRAMME DE STAGES ÉTUDIANTS

Nous avons célébré le 11e anniversaire de notre programme de stages étudiants cette année. Les stagiaires ont la chance de travailler aux côtés de notre personnel des communications, de faire des recherches et d'aider notre travail de sensibilisation et de mobilisation. Cela fournit une aide précieuse à notre personnel, mais aussi une excellente opportunité pour ces étudiants. Ils peuvent peaufiner leurs compétences et découvrir à quel point les gouvernements gaspillent de l'argent à travers le pays.

Les stagiaires apprennent à trouver et identifier les cas de gaspillage et d'incompétence au gouvernement en envoyant des demandes d'accès à l'information. Ils apprennent également comment faire pour diffuser ce message et faire pression sur les politiciens pour qu'ils prennent les bonnes décisions. Ce sont des compétences dont la prochaine génération aura besoin pour continuer à lutter pour des impôts plus bas, moins de gaspillage et un gouvernement responsable. Étant donné que ce combat ne sera pas gagné à court terme, nous devons faire notre part pour préparer la prochaine génération.

Cette année, le programme comptait quatre participants. Gage Haubrich de l'Université de la Saskatchewan et Catherine Shvets de l'Université de Montréal ont été sélectionnés pour le programme de stages d'été à Ottawa parmi un éventail de candidats compétitifs. Lucus Riccioni de l'Université de Calgary a travaillé à Calgary au cours de l'été. Adrian Vourkoutiotis de l'Université Carleton s'est joint au bureau d'Ottawa pour les semestres d'automne et d'hiver.



Catherine aide le directeur fédéral de la FCC, Aaron Wudrick, lors de la journée annuelle d'honnêteté fiscale à la pompe.



Gage travaillant au bureau du FCT à Ottawa.



Lucus aide le directeur de l'Alberta, Franco Terrazzano, lors de la tournée du coût d'opportunité du manque de pipelines de la FCC.



Adrian Vourkoutiotis à Ottawa.

Le programme de stages de la FCC est seulement possible grâce au soutien de nos donateurs, en particulier du John Soloninko Legacy Fund.

GÉNÉRATION SACRIFIÉE



Armés des compétences que nos coordinateurs de *Génération sacrifiée* ont acquises en travaillant sur des campagnes telles que « No Calgary Olympic Bid » (Pas de Jeux Olympiques à Calgary), « Support Canadian Energy » (Supportons le secteur de l'énergie au Canada) à Ottawa ou « Rethink ICBC » (Repenser l'ICBC) à Victoria, nous avons lancé notre plus grande campagne nationale à ce jour avec la campagne « My Tax Burden » (Mon fardeau fiscal).

En début 2019, l'Institut C.D. Howe a publié son rapport de comptabilité générationnelle, confirmant ce que nous suspicions: si les gouvernements du Canada maintiennent leurs habitudes de dépenses actuelles, la prochaine génération et même les générations futures assumeront des charges fiscales exponentiellement plus élevées.

Cette recherche a permis à *Génération sacrifiée* de créer un outil de calcul simple et partageable directement via notre site Web MyTaxBurden.ca. La saisie des années de naissance d'un étudiant et de ses parents permet à celui-ci d'observer l'écart démesuré entre leurs fardeaux fiscaux nets. Cet outil simple a permis à nos étudiants de partager facilement les résultats de leur fardeau fiscal

sur les campus et sur les réseaux sociaux.

Le lancement d'une grande campagne nationale a également signifié que nous avons dû renforcer notre formation sur la mobilisation. Cette année, nous avons formé plus de 30 étudiants d'un peu partout au pays et avons ajouté des modules de formation essentiels tels que le tournage et le montage de vidéos efficaces et comment écrire des lettres et des chroniques convaincantes dans les journaux.

L'année dernière, l'équipe *Génération sacrifiée* s'est entretenue avec des milliers d'étudiants sur leurs campus, a organisé plus de 33 événements, a produit plus de 20 vidéos, a écrit plus de 25 articles (dont deux ont été publiés dans de grands médias au cours des élections fédérales, a obtenu plus de 20 000 vues sur son site Web et a amassé plus de 131 000 vues sur les vidéos publiés sur nos plateformes de médias sociaux.

Le mouvement *Génération sacrifiée* n'aurait pas pu faire tout cela sans la passion et le dévouement de nos jeunes bénévoles et le soutien généreux de nos partenaires et de nos donateurs.



Un étudiant de l'Université de la Saskatchewan essayant l'outil MyTaxBurden.ca à notre kiosque de *Génération sacrifiée*.



Nos coordonnateurs de campus, Ali Ege Gürsoy et Sam Dagues, installent le kiosque de *Génération sacrifiée* à McGill.



Phil Dippenaar, le coordonnateur de la campagne nationale de *Génération sacrifiée*, dirige un atelier sur comment bâtir un mouvement sur son campus.



Kris Rondolo, Directrice exécutive de *Génération sacrifiée*, avec le coordonnateur de l'année, Daniel Perry.

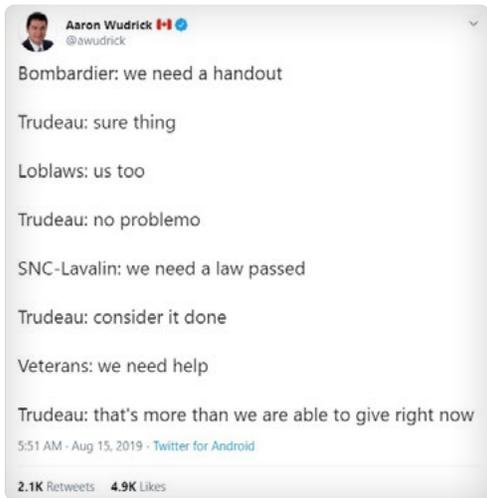
MÉDIAS SOCIAUX

Notre page Facebook principale (@TaxpayerDOTcom) a atteint plus de 107 000 fans en 2019. Notre page francophone, la page de l'Alberta et la page de *Génération sacrifiée* comptent un autre 25 000 fans.

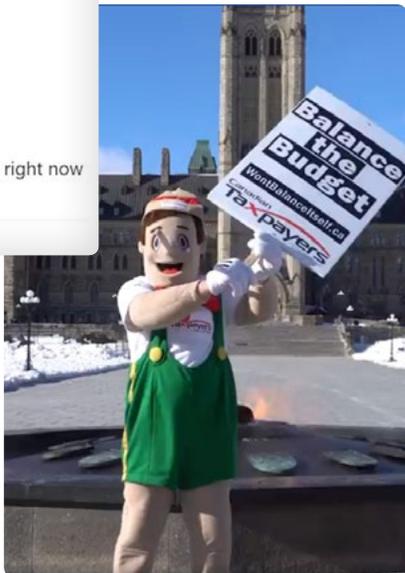
Les Canadiens ont participé à nos 2 007 publications en laissant 253 968 commentaires, 728 426 réactions et 301 351 partages. Cet engagement signifie que notre contenu Facebook a reçu près de 34 millions d'impressions et nos vidéos ont eu 2,3 millions de vues.

Sur Twitter, notre compte principal (@TaxpayerDOTcom) comptait plus de 9 600 abonnés à la fin de 2019. Beaucoup de nos directeurs des communications ont rivalisé ou dépassé cela. La directrice du bureau de la Colombie-Britannique, Kris Sims, comptait 9 300 abonnés, la directrice du bureau du Canada Atlantique, Paige MacPherson, comptait 8 900 fans, alors que le directeur fédéral, Aaron Wudrick, en avait 12 700.

Notre compte Instagram (@canadiantaxpayersfederation) comptait plus de 4 200 abonnés à la fin de 2019.



Ce tweet de notre directeur fédéral, Aaron Wudrick, a été vu par 247 000 personnes.



Une vidéo de la FCC sur la promesse non tenue de Justin Trudeau d'équilibrer le budget en 2019 a reçu plus de 143 000 vues.

MÉDIAS TRADITIONNELS

Les directeurs des communications de partout au pays travaillent auprès des médias afin de mettre nos campagnes et nos idées de l'avant.

Nombre de mentions en 2019:



Télévision – 1,099 anglais, 428 français



Radio – 4,994 anglais, 189 français



Presse/Publications – 572 anglais, 79 français

Remarque: Le nombre de médias est déterminé à partir d'une recherche dans 26 journaux anglais, quatre journaux français, 130 stations de radio et 123 stations de télévision.

« La FCC a une longue histoire de mobilisation politique originale et efficace »

– Jen Gerson, *Maclean's* (9 mai 2019)



20 ACTUALITÉS LE JOURNAL DE MONTRÉAL VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019

Poste de commandement pour une octogénaire

TROIS-RIVIÈRES | (Agence QMI) La police de Trois-Rivières a mis en place un poste de commandement hier, pour recueillir des informations relativement à la disparition d'une octogénaire qui manque à l'appel depuis le 17 décembre. Les proches de Denise Sauvageau-Massicotte sont inquiets puisque la femme de 80 ans souffre de la maladie d'Alzheimer. Les policiers ont installé un poste de commandement sur la rue Louis-Pasteur, hier, à l'endroit même où la femme a été vue pour la dernière fois. « Les enquêteurs et les patrouilleurs vont faire du porte-à-porte dans le but d'aller rencontrer les gens chez eux et tenter de voir s'ils n'auraient pas observé un détail concernant le véhicule » de la dame, a dit Luc Mongrain, sergent aux relations publiques et communautaires à la police de Trois-Rivières. Selon les informations partagées par les policiers, la dame pourrait avoir conduit dans ce secteur alors qu'elle cherchait son chemin. La famille de Denise Sauvageau-Massicotte est très inquiète. La dame n'avait pas l'habitude de déroger de sa routine. Son petit-fils, Alexandre Lamy, demande à la population d'ouvrir l'œil pour retrouver sa grand-mère et son véhicule. « C'est une petite grand-mère, c'est ma grand-mère, a-t-il dit à TVA Nouvelles, hier. « Elle est tellement vulnérable », a-t-il poursuivi.



Un miroir pour que la mairesse s'y regarde
Un miroir sur pied, emballé dans du papier de Noël, a été offert hier à l'Administration Plante par la Fédération canadienne des contribuables (FCC), invitant la Ville de Montréal à réfléchir à son rôle dans la problématique des locaux commerciaux vacants. « Si l'administration Plante-Dorais se demande pourquoi [...] les locaux commerciaux sont vacants à Montréal, elle n'a pas besoin de regarder plus loin que dans un miroir », a lancé Renaud Brossard, directeur de la FCC Québec, qui a apporté le miroir à l'hôtel de ville et l'a déposé au bureau du greffe.

QUELQUES CHIFFRES



Nombre de supporters de la FCC à la fin de 2019:

235 000



Nombre d'exemplaires du magazine *The Taxpayer* imprimés en 2019:

75 313



Nombre de dons reçus en 2018-19:

30 517



Nombre de personnes ayant signé une pétition de la FCC en 2019:

453 607



Nombre de demandes d'accès à l'information envoyées:

1 338



Nombre d'autocollants pour pare-chocs distribués en 2019:

57 500



Nombre de visiteurs uniques sur Taxpayer.com en 2019:

681 194

1 598 266

Nombre de visiteurs uniques sur DebtClock.ca en 2019



Nombre de communiqués de presse émis par les directeurs de la FCC:

222



Nombre de vidéos produites par la FCC:

157



Nombre de textes d'opinion rédigés par les directeurs de la FCC

186

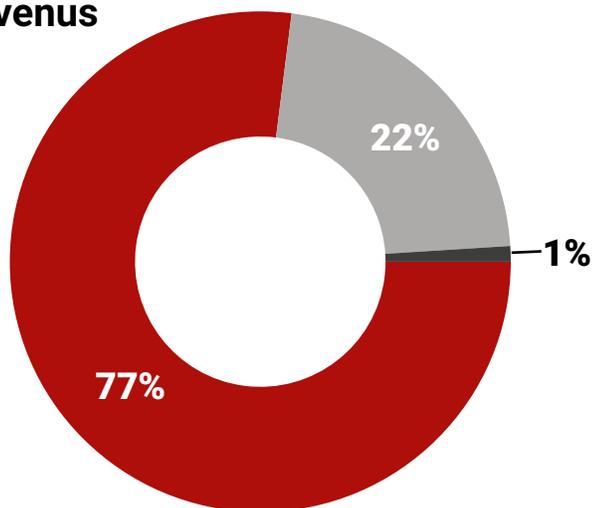


Augmentation de la dette fédérale en 2018-2019:

\$14 246 000 000

FAITS SAILLANTS FINANCIERS 2018-2019

Revenus



■ Dons de moins de 1000 \$	3 938 794 \$
■ Dons de 1000 \$ ou plus	1 134 940 \$
■ Événements, intérêts et autres	21 621 \$

État de la situation financière (résumé jusqu'au 30 juin 2019)

Actifs courants	554 824 \$
Immobilisations	14 665 \$
Placements à long terme	92 431 \$
Total	661 921 \$

Passifs

Comptes payables et provisions	89 862 \$
Net assets	572 059 \$
Total	661 921 \$

Revenu total **5,1 millions de dollars**

Partisans	235,000
Dons < 1 000 \$	29 827
Dons > 1 000 \$	690

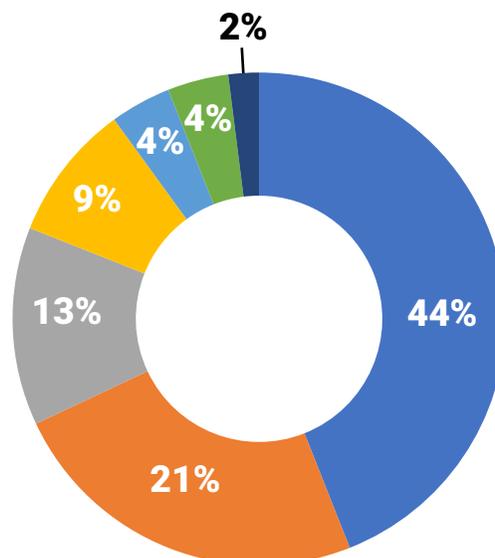
État des opérations (résumé pour l'exercice terminé le 30 juin 2019)

Revenus	5 095 355 \$
Dépenses	5 054 173 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	41 182 \$

Dépenses

■ Publications et services aux supporters	2 221 562 \$
■ Communications et campagnes	1 205 463 \$
■ Développement et événements	635 202 \$
■ Administration	483 593 \$
■ Programmes étudiants	211 978 \$
■ Réunions et déplacements	197 533 \$
■ Technologie	98 843 \$

Dépenses totales **5,1 millions de dollars**



COMMENT APPUYER LA FCC

La Fédération canadienne des contribuables est entièrement soutenue grâce aux dons de dizaines de milliers de Canadiens. Nous ne sollicitons et n'acceptons aucun financement de partis politiques ou du gouvernement. Nous existons uniquement grâce au soutien d'un grand nombre de Canadiens et Canadiennes qui souhaitent que leur voix soit entendue par les décideurs politiques.

Tel que l'a dit l'ex-président américain Ronald Reagan : « *Si vous ne pouvez pas leur faire voir la lumière, faites-leur sentir la pression.* » La FCC fait les deux. Nous ne pouvons pas le faire seuls cependant. Nous avons besoin du soutien de centaines de milliers de Canadiens et Canadiennes pour pouvoir faire voir la lumière et faire sentir la pression à nos politiciens.



Inscrivez-vous pour recevoir nos courriels Info-action. Ce n'est ni une infolettre ni un pourriel. Nous n'envoyons des courriels que lorsque nous avons besoin de votre participation dans le cadre de l'une de nos campagnes. Vous pouvez vous joindre gratuitement sur le site web Contribuables.ca.



Soutenez nos efforts grâce à un don. Joignez-vous à des dizaines de milliers de Canadiens et Canadiennes et versez quelques dollars pour nous permettre de mener des campagnes pour faire changer les politiques publiques au Canada et nous permettre d'embaucher les bonnes personnes pour s'en occuper.

- 1) Vous pouvez faire un don en ligne à : www.contribuables.ca/faire-un-don
- 2) Vous pouvez faire un don par la poste au
#501, 2201 11th Ave, Regina, SK S4P 0J8
- 3) Vous pouvez faire un don par téléphone (en anglais)
en composant le : 1-800-667-7933
- 4) Ou vous pouvez nous téléphoner et demander d'organiser une rencontre
en personne avec un de nos représentants locaux



Veuillez noter que la FCC n'est pas un organisme de bienfaisance et que les dons ne donnent pas droit à un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance.



Pour obtenir plus de renseignements concernant les dons in memoriam dans votre testament ou un héritage vivant, veuillez visiter taxpayer.com/Legacy ou communiquer avec Rick Pepper, directeur du programme de patrimoine, à rpepper@taxpayer.com



Visitez nos sites web:

Contribuables.ca
DebtClock.ca
GenerationScrewed.ca

Communiquez avec nous:

Siège social
501, 2201 11^e Ave
Regina, SK S4P 0J8
1-800-667-7933

Bureau d'Ottawa
Bureau 712 - 170, ave. Laurier O
Ottawa, ON K1P 5V5
1-800-265-0442

